

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Prairial, an VIII.



Détails sur les funérailles de Mallet-du-Pan. — Motion faite par M. Pitt dans la chambre des communes, relativement à l'union des deux royaumes. — Nouveaux préparatifs pour une expédition secrète. — Expulsion de l'ordre de la Trappe en Russie. — Nominations faites par le sénat-conservateur. — Arrestation de la diligence de Mortagne. — Nouvelles diverses.

## PORTUGAL.

De Lisbonne, le 5 mai (15 floréal).

Il est sorti de notre port, le 11 floréal, quinze navires marchands portugais, dont dix se rendent au Brésil, trois à la côte d'Angole, & les deux autres au Bengale. Ils sont escortés par trois vaisseaux de guerre de la même nation, savoir : la *Méduse*, de 74; la frégate le *Triton*, de 36, & le brick *l'Invincible*, de 18.

Neuf bâtimens marchands anglais, tous en lest, ont appareillé du même port, le 13, sous l'escorte de la frégate *l'Endymion*, pour aller chercher des vins à Porto, & les transporter de-là dans la Méditerranée.

## AUTRICHE.

De Vienne, le 14 mai (24 floréal).

On lit dans la gazette de la cour d'aujourd'hui la patente impériale, au sujet de l'emprunt que S. M. a jugé convenable de faire ouvrir près de la chambre des monnoies à Günzbourg. Le prêteur aura 6 pour 100 par an : le remboursement commencera avec la troisième année, & sera achevé avec la huitième; pour la sûreté des prêteurs, S. M. I. donne en hypothèque les revenus domaniaux des pays héréditaires. Ceux qui s'empresseront de contribuer à cet emprunt, auront pendant les quatre premiers mois des primes de 6, 5, 4 & 3 pour 100.

On apprend de Terrespol, dans la Gallicie occidentale, que le 22 avril on y vit arriver, sous une escorte militaire russe, les membres de l'ordre français de la Trappe, au nombre de seize hommes & cinquante-quatre femmes. Après avoir séjourné quelque tems en Suisse, à la suite de leur émigration, ils s'étoient transportés en Russie, où Paul I<sup>er</sup> leur avoit assigné pour demeure trois couvens avec les revenus y appartenans. Mais l'abbé de cet ordre, le frere Augustin, ayant fait dernièrement des représentations à sa M. I. sur la modicité des revenus de ces couvens, il est survenu une ukase portant que les religieux de la Trappe devoient sortir dans le terme de trois jours des états russes. Le frere Augustin a demandé des passe-ports pour d'autres membres de son ordre qui sont encore en Russie, & dès qu'ils l'auront rejoint, il se propose de se rendre à Dantzick pour passer ensuite en Amérique.

Une lettre de Constantinople, du 15 avril, confirme le refus fait par le commandant de l'escadre anglaise dans la mer d'Egypte, de reconnoître la capitulation. Elle ajoute que l'Angleterre exige maintenant de la Porte des indemnités

pour les frais de la guerre. & qu'elle demande quelque places en Syrie & en Egypte.

Le corps d'insurgés qui s'étoit avancé jusqu'à deux lieues de Constantinople, a été battu & dispersé.

## ALLEMAGNE.

D'Augshourg, le 18 mai (28 floréal).

Les garnisons de Prague, de Thieriesienstadt & de plusieurs autres places de la Bohême, en sont parties sur des charriots pour se rendre sur les bords du Danube. Il en est de même de la plupart des garnisons de la Haute-Autriche & de la Moravie. L'électeur de Bavière va commander en personne sur le Lech toutes les forces qui sont à son service, & qui ont l'ordre de se réunir sur les bords de cette rivière.

On apprend d'Inspruck que le général prince de Reuss y arriva le 14, pour concerter avec le gouverneur comte de Bissingen les moyens de défense pour le Tyrol. Des ordres ont été donnés pour que toutes les compagnies de milices & de chasseurs se mettent en marche au premier signal, pour aller au-devant de l'ennemi.

De Stutigard, le 21 mai (1<sup>er</sup> prairial).

On apprend des environs d'Ulm, que le 17, le 18 & le 19, une partie du centre de l'armée française a renforcé l'aile gauche, sur la rive gauche du Danube. Le quartier-général de Moreau étoit le 18 à Schelklingen, & la division du général Legrand s'étoit avancée, le 18 & le 19, de Blaubeuren & de Laychingen vers la route qui conduit de Geislingen à Ulm.

Le 17 on publia à son de trompe, dans la ville d'Ulm, que les propriétaires de maisons devoient eulver de leurs greniers toutes matieres combustibles & y placer des seaux d'eau.

## IRLANDE.

De Dublin, le 16 mai (26 floréal).

Aujourd'hui, M. James, Napper-Tandy & Harvey Morris ont été conduits devant la cour du banc du roi.

M. Ponsonby, au nom des prisonniers, a dit que quoique le principal témoin, dont l'absence avoit déjà fait remettre cette affaire, fût arrivé la nuit dernière, les prisonniers n'ayant été informés que depuis quelques minutes, il espéroit que M. le procureur-général voudroit bien remettre l'affaire au lendemain. Après une courte délibération, il a été décidé que l'instruction du procès seroit remise à lundi prochain 19 mai (29 floréal).

## ANGLETERRE.

De Londres, le 16 mai (26 floréal).

Hier étoit le jour fixé pour les funérailles de M. Mallet-du-Pan. Elles ont été remarquables par un mélange imposant de douleur & de respect, de modestie & de solennité. Rien de plus honorable que le concours d'hommes de tous rangs, appartenant aux différentes contrées & aux diverses croyances de l'Europe, qui s'étoient rendus à Richemond. Beaucoup d'entr'eux ne connoissoient de lui que ses écrits, & ont demandé qu'il leur fût permis de le voir, avant que le cercueil se fermât sur lui pour jamais. Son visage n'étoit nullement déformé. Il paroisoit s'être endormi avec la sécurité de sa conscience au sein de la justice éternelle. Il a été couvert de fleurs, de lilas blancs & de lys.

La procession funèbre s'est mise en marche à une heure & demie, à pied, partant de la maison du comte de Lally-Tollendal, dans Ormond-Place, & descendant le long de la grande rue de Richemond, pour aller d'abord à l'église & ensuite au nouveau cimetière. Le maître des cérémonies conduisoit un groupe d'ecclésiastiques qui marchaient immédiatement devant le corps, & parmi lesquels on distinguoit le pasteur de l'église suisse établie à Londres, en grand deuil. Le cercueil étoit couvert de panaches noirs. Les huit grands du poêle, ou drap mortuaire de velours noir, étoient portés par lord Sheffield & le prince de Poix; M. Fagel, greffier des états-généraux des Provinces-Unies, & le très-honorable M. Trévot, membre du conseil privé de S. M. B., ci-devant son envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire à la cour de Turin, sir John Macpherson, baronnet, & W. Keene, esq., tous deux membres de la chambre des communes d'Angleterre; le comte de Lally-Tollendal & M. Malouet, députés, l'un & l'autre, aux états-généraux de France en 1789.

Le fils aîné de Mallet-du-Pan suivoit le cercueil de son père, portant sur son front & dans ses yeux le sentiment de la perte irréparable qu'il faisoit. Deux longues files de Genevois & de Suisses, distingués dans leurs nations, suivoient le fils en longs habits de deuil ainsi que lui. La marche étoit terminée par un nombre considérable de gentilshommes anglais, français, irlandais, américains, allemands, parmi lesquels on a reconnu le baron Mazaïre & son frère, MM. Grenville, Penn, Flint, Clarke, Reeves, Bowles, Ryder, Wollaston, Guilford, Sparrow, Brown, le vicomte de Souillac, ci-devant commandant dans tous les établissemens français aux Indes-Orientales, le marquis de Topsy, &c., &c. Plusieurs Suisses ont annoncé la résolution de faire élever un modeste monument sur les cendres de leur concitoyen.

Du 21 mai (1<sup>er</sup> prairial). — Les préparatifs d'expéditions ont recommencé dans nos ports méridionaux, & principalement dans les Dunes. Le général Coote est à Déal pour surveiller l'embarquement des troupes, & il est probable qu'elle ne tarderont pas à suivre sir Ralph Abercrombie, qui a fait voile de Portsmouth, avant-hier, à bord de la frégate le *Sea-Horse*. Ce général aura sous ses ordres la plupart des troupes qui devoient former l'expédition confiée au commandement de sir Charles Stuart. Le général Pultney est parti avec lui.

Lord Nelson est en route pour venir prendre le commandement en second de la flotte de la Manche, sous l'amiral comte de Saint-Vincent. Sir Alan Gardner, qui doit être créé pair d'Irlande, commandera la station en Irlande. Un

officier qui est à bord de son vaisseau, écrit que six vaisseaux de ligne français sont sortis du port de Brest pour protéger l'entrée d'un convoi, & que lord Saint-Vincent ayant fait le signal de la chasse, ces vaisseaux sont rentrés; il ajoute que le convoi a réussi d'entrer dans le port.

La grande flotte est rentrée à Torbay; dans la matinée du 18 (28), pour se réparer des avaries qu'elle a reçues dans les derniers coups de vent.

Un des vaisseaux de transport chargé de troupes pour Minorque, séparé du convoi par une tempête, a été attaqué, le 15 février (26 pluviôse) par un corsaire français, que son feu de mousquetterie a éloigné. Quatre jours après il a été attaqué de nouveau & pris par un corsaire français, l'*Alliance*, de 28 canons. Ce corsaire l'a amené à Saint-Auder en Espagne. Le vaisseau anglais ne portoit à bord qu'une compagnie d'infanterie.

Le *Rebecca*, le *Tartare*, l'*Entreprise* & le *Dispatch*, ont aussi été pris sur la côte d'Afrique par les bâtimens français.

Le bœuf s'est vendu la semaine passée 18 s. la livre, & le mouton 15 s.

Ce matin, le comte de Thanet & M. Fergusson ont comparu devant la cour du banc du roi. Le noble comte a donné une caution personnelle de dix mille livres sterling; le duc de Bedford & lord Derby ont donné chacun une caution de cinq mille livres sterling, pour garantie de la bonne conduite du comte pendant sept ans, à dater de l'expiration de son emprisonnement, qui aura lieu le 9 juin (20 prairial) prochain. M. Fergusson a donné une caution personnelle de cinq cents livres sterling, & l'honorable M. Bland & M. Boswel en ont fourni une de deux cents cinquante chacun, pour sa bonne conduite pendant le même espace de tems.

Du 22 mai (2 prairial). — Le danger qu'a couru le roi occupe exclusivement l'attention publique, jusqu'ici les réponses de Hadfield ont été si vagues & si contradictoires, & les informations qu'on a obtenues d'ailleurs sont si peu concluantes, qu'on ne peut encore décider si cet homme est réellement sujet à des accès de démence, & si en tirant son coup de pistolet, il avoit l'intention de tirer sur le roi. Chaque jour on apporte au conseil privé des dépositions relatives à cette affaire.

Le 19 (29) un pauvre homme se présenta au palais Saint-James, disant qu'il avoit fait plusieurs milles pour venir révéler au roi un secret important. Il tenoit une lettre, signée *Joseph Purslove*, par laquelle il demandoit à être admis auprès du roi. La lettre étoit sans orthographe: on y donnoit au roi le titre d'*altesse*; on ne jugea pas convenable d'introduire le porteur auprès de S. M.; mais on l'interrogea, & il ne paroît pas qu'on en ait obtenu aucun éclaircissement digne d'attention.

Le même jour, on a conduit dans les bureaux du duc de Portland, un particulier accusé d'avoir dit qu'il avoit des raisons de croire que le dernier attentat contre la vie du roi auroit eu un meilleur succès. Après un court interrogatoire que lui fit subir M. Ford, ce particulier a été remis en liberté, ainsi que l'avoit déjà été un cordonnier, accusé d'avoir insulté sa majesté par des sifflets, au coin de la rue Southampton, au moment où la famille royale revenoit de Drury-Lane jeudi.

La femme de Hadfield a demandé la permission de voir son mari. Cette permission lui a été refusée.

On fait des prières solennelles dans toutes les églises de cette métropole, pour remercier Dieu d'avoir soustrait sa majesté au danger qui la menaçait.

Toutes les villes préparent des adresses pour féliciter sa majesté d'avoir échappé au danger.

Le roi a montré depuis la mémorable journée du 15, une sérénité qui ajoute encore à l'intérêt général que la nation a pris à cet événement. Sa majesté s'est montrée comme à l'ordinaire, & n'a rien changé aux dispositions qu'elle avoit annoncées. Hier, elle fit la revue de l'infanterie légère de ses gardes à Hyde-Parck, après quoi elle se rendit au palais Saint-James, où la cour fut plus nombreuse & plus brillante qu'on ne l'avoit vu depuis long-tems. Toutes les personnes qui y sont admises s'étoient empressées d'y venir témoigner au roi le bonheur qu'elles éprouvoient en le voyant échappé au danger dont sa vie avoit été menacée. En aucune occasion, le monarque n'a reçu des témoignages plus marqués & plus unanimes de l'affection publique.

Le célèbre orateur de l'opposition, M. Sheridan, qui est entrepreneur du théâtre de Drury-Lane, s'empressa, le 15, lorsque le coup de pistolet eut été tiré, de se rendre à la loge du roi, & lui témoigna le plus grand zèle & le plus grand dévouement pour sa personne & pour la famille royale. Il mit une activité extrême à maintenir l'ordre dans la salle, & concourut à faire arrêter le misérable auteur de ce tumulte. Lorsqu'il se présenta hier au lever, sa majesté s'approcha de lui, & lui exprima combien elle étoit satisfaite de sa conduite dans cette occasion. Elle lui dit en même-tems qu'elle avoit éprouvé une extrême satisfaction en voyant les spectateurs rester tranquilles à leur place, malgré le trouble & la confusion que l'événement du 15 avoit d'abord excités.

« V. M. », répondit M. Sheridan, *a donné l'exemple au public par sa magnanime sérénité dans un moment si critique. Il est certain que si V. M. & son auguste famille étoient sorties de la loge, les spectateurs se seroient empressés de sortir de la salle & il auroit pu en résulter un désordre qui auroit coûté la vie à plusieurs personnes*. — « Je crois en effet », répondit le roi, *que cela auroit pu arriver; mais je me serois méprisé moi-même à jamais, si j'avois eu l'idée de faire le moindre mouvement pour me retirer. Un homme, en pareille circonstance, sent promptement ce que son devoir lui commande* ».

Après le lever, le roi se rendit dans la chambre du conseil, où il reçut, sur son trône, l'adresse des deux chambres du parlement.

Immédiatement après, le lord-maire, accompagné des sherifs & des aldermans de la cité, ainsi que d'un très-grand nombre de membres du conseil de la commune, présentèrent leur adresse de félicitation à S. M., qui y répondit par des assurances d'une grande sensibilité aux marques d'intérêt qu'elle recevoit d'une partie si distinguée de ses sujets.

M. Pitt, quoique tourmenté d'un rhume violent qui lui étoit presque l'usage de la parole, se rendit avec la chambre au palais Saint-James, pour assister à la présentation de l'adresse.

Dans la séance de la chambre des communes, d'hier, M. Pitt annonça que la semaine prochaine il mettroit sous les yeux de la chambre le projet de bill pour l'union de la Grande-Bretagne & de l'Irlande avec les amendemens qui avoient été arrêtés par les deux chambres du parlement d'Irlande. Il a fait entendre que cette mesure seroit définitivement terminée avant la clôture de cette session de parlement.

Ce ministre a annoncé aussi que mercredi de la semaine prochaine il proposeroit la nomination d'un comité de subsides, pour l'examen de quelques papiers relatifs au traité nouvellement conclu entre sa majesté & l'électeur de Bavière. Dans la conversation qui s'établit sur cet objet, quelques membres parurent craindre que ce traité ne fut très-gratuitement onéreux pour les finances de la Grande-Bretagne, & que l'électeur de Bavière ne payât un peu cher l'argent qu'il recevra pour fournir à la coalition un secours qui ne lui sera pas fort utile.

On vient de recevoir la nouvelle que le général Kléber, ayant cru que le gouvernement britannique n'avoit pas voulu ratifier la convention faite avec la Porte, avoit recommencé les hostilités, attaqué & battu complètement l'armée du grand-visir. Cette nouvelle a paru d'abord si peu vraisemblable qu'on l'a regardée comme une fable. Des avis postérieurs semblent cependant y donner plus de vraisemblance qu'on ne voudroit.

Il est faux que l'ambassadeur de Russie ait été rappelé par sa cour. Quelle que soit l'issue de la mésintelligence des deux cours relativement à lord Withwoit, il est certain que le comte de Woronzow n'a point reçu l'ordre de quitter l'Angleterre. Cet événement cependant est très-précaire & peut dépendre d'un caprice.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Mortagne, le 5 prairial.*

La générale a été battue ici hier à midi pour réunir les habitans contre un rassemblement de brigands qui venoient d'arrêter la diligence à une lieue de la ville. Deux gendarmes marchaient en avant & venoient de passer un bois, lorsqu'ils apperçurent environ quinze à vingt hommes vêtus de gilets rouges, & qui se cachèrent entre les arbres. Ces deux braves marchèrent aussi-tôt contre eux & firent feu; mais les brigands les chargèrent avec fureur & les obligèrent à se retirer.

La diligence & la malle alloient se croiser; elles entendirent le feu, & apperçurent de loin cette bande d'assassins: la malle rebroussa chemin au grand galop sur Saint-Maurice, & la diligence sur Mortagne. Les brigands coururent & firent feu sur cette dernière: personne n'en fut atteint. La garde nationale s'est mise à leur poursuite, mais n'en a rencontré aucun. Les gendarmes prétendent avoir reconnu plusieurs de ces brigands, & entr'autres les nommés Chandellier & Rainfroid, ci-devant chefs de chouans, qui se sont rendus à Mortagne lors de la pacification. C'est au même endroit, & sans doute par la même bande, que la diligence de Mortagne a été arrêtée il y a environ quinze jours, & qu'on enleva 25,000 fr. appartenans à la république.

*De Paris, le 8 prairial.*

Depuis trois jours, on n'a point reçu de nouvelles du premier consul, & il avoit prévenu le consul Cambacérès qu'il alloit être quelques jours sans écrire. Ce silence momentané annonce l'exécution de quelque grande opération militaire. Jusqu'à ce moment Bonaparte n'a passé un jour sans écrire à sa femme, aux consuls & aux ministres qui ont eu besoin de quelque décision. On obtenoit moins promptement du Luxembourg les décisions qu'on alloit y demander, que de Bonaparte conduisant une armée à 200 lieues de Paris.

— Le sénat conservateur a nommé aujourd'hui au corps législatif les citoyens Thiéry, Bord, Grouvelle & Oberlin.

— On assure que les consuls ont ordonné hier la radiation de 160 personnes inscrites sur la liste des émigrés.

— Le ministre de la guerre a fait donner une gratification de 100 fr. au maréchal-des-logis Salliet qui, chargé de conduire de Nantes à la Rochelle les déportés de Vendôme, a exposé sa vie pour sauver le citoyen Blondeau & l'épouse de Buonaroty entraînés par les eaux d'un torrent. Le cit. Salliet est de plus admis à concourir pour les premières lieutenances disponibles en faveur des maréchaux-des-logis qui se distinguent.

— Le tribunal criminel a renvoyé au mois prochain l'instruction en seconde instance du procès correctionnel entre les citoyens Courtois & Fulchiron.

— Le citoyen Guetand, pharmacien au grand hospice d'humanité, ci-devant hôtel-dieu, a trouvé les moyens de faire revivre l'écriture enlevée par l'acide muriatique oxigéné. Ses procédés ont été vérifiés & reconnus prompts & faciles.

— Vingt-cinq hommes de cavalerie & quelques brigades de gendarmerie, ont surpris dans les cavernes de Bouneuil, département de Seine & Oise, un rassemblement de déserteurs, réquisitionnaires & conscrits, qui, avertis par le signal d'une espèce de cornemuse, échappoient à toutes les recherches : quarante-un réquisitionnaires ont été saisis, & le rassemblement a été dissous.

— Les guides à pied & à cheval du général Brune sont arrivés à Dijon le 1<sup>er</sup> de ce mois, & ont passé le 2 la revue de ce général.

Les officiers du corps des volontaires de Paris sont aussi arrivés à Dijon ; ce corps ne tardera pas à les suivre. On dit qu'il ne restera que quelques jours dans cette ville.

De nombreux détachemens de conscrits des départemens les plus éloignés, continuent d'arriver à Dijon, pour la formation de la nouvelle armée de réserve.

— Un corps de 7 à 8 mille hommes, commandé par le général Lorge, a été détaché de l'armée du Rhin, pour se porter en Helvétie, où il va renforcer un corps d'armée rassemblée par le général Moncey, & destiné à pénétrer en Italie par le Saint-Gothard.

— Feldkirch, dont nos troupes se sont emparées, est la clef de Grandbanten, du Tyrol & de Rheinthal. Cette ville avoit résisté, la campagne dernière, aux attaques répétées de Massena. On y a trouvé des magasins immenses.

— On évalue à 17 mille le nombre des prisonniers autrichiens faits par l'armée du Rhin, depuis l'ouverture de la campagne.

— Deux courriers autrichiens venant de Vienne & se rendant à Paris, ont passé à Augsbourg le 28 floréal. Ils étoient, dit-on, porteurs de dépêches relatives à la pacification, & étoient partis de Vienne le 24, après la réception des dépêches du général Kray, en date du 20.

— On mande de Dusseldorf que l'officier prussien qui commande le premier poste sur les frontières du duché de Berg, vient encore de renvoyer sous escorte des déserteurs de la légion des Français du Nord, qui croyoient trouver protection au-delà de la ligne de démarcation : ces déserteurs sont tous des prisonniers de guerre autrichiens qui avoient pris parti dans ce corps.

## LITTÉRATURE.

## Sur le Dictionnaire universel de la Géographie commerciale, par J. Peuchet.

C'est encore au siècle de Louis XIV, cette époque de la gloire des lettres & du nom français, que nous devons le premier ouvrage étendu qui ait été fait sur le commerce. Avant Savari on ne connoissoit en aucune langue un livre qui réunît les connoissances propres à diriger les négocians dans l'étude de leur profession : c'est sur son modèle & presque en le copiant, que les Anglais publièrent, vers le milieu de ce siècle, un dictionnaire de commerce & que les Espagnols firent passer dans leur langue celui de Savari. Comme Lamarre, comme tous les hommes de lettres occupés de travaux utiles, Savari trouva dans les ministres de Louis XIV des facilités, des encouragemens, des récompenses : son travail atteint la perfection qu'on devoit attendre de tant de moyens réunis. Un laps de soixante ans néanmoins, de nouvelles branches de commerce & d'industrie exploitées, les progrès de la navigation marchande, les changemens survenus dans les relations commerciales, en opérant des lacunes dans celui de Savari, on fait desirer un nouveau travail sur le même objet. Il exigeoit des secours ; le gouvernement qui précéda la révolution en donna ; un homme de lettres distingué, M. l'abbé Morelet, fut dans le tems chargé de l'exécuter. L'entreprise s'avançoit lorsque la révolution la fit abandonner. Un autre homme de lettres, M. Peuchet, associé de l'abbé Morelet, résolut cependant de l'exécuter, malgré les difficultés qu'il devoit rencontrer. Il choisit dans les recueils formés par son prédécesseur tout ce qui pouvoit être de quelque utilité. Il en rejeta la théorie, les discussions spéculatives, & y ajouta les connoissances modernes sur le commerce, l'industrie, la navigation, consignées dans les voyages, dans plusieurs bons ouvrages imprimés & dans les mémoires qu'il reçut des chefs d'établissmens de commerce.

C'est avec ces secours & un talent recommandable que M. Peuchet est parvenu à exécuter le nouveau dictionnaire du commerce auquel il a donné le titre de *Géographie commerciale*, parce que c'est sous le nom de chaque pays qu'il explique le commerce qui s'y fait, & non sous celui des objets dont s'occupe le commerce.

Aucun ouvrage ne présente plus d'instruction sur la matière qu'on y traite. L'*Introduction* est à elle seule une excellente histoire des progrès du commerce, de la navigation, de la culture, des arts, manufactures & des loix de la propriété. Elle suppose dans l'auteur une grande connoissance de toutes les parties de l'administration par des détails positifs dans lequel il entre sur chacune d'elles.

Dans les articles du dictionnaire, l'auteur traite d'abord de la statistique de chaque état, puis de l'agriculture, des productions du sol & du commerce qui s'en fait, des mines, de la pêche, des fabriques & de leur commerce, de la navigation, des loix, usages, administration du commerce, des colonies, poids, mesures, monnoies, change. Cette dernière matière paroît traitée avec une simplicité qu'on ne retrouve pas dans les livres de commerce ordinaires. L'article *Europe* est une statistique abrégée de cette partie du monde, & un traité de diplomatie commerciale, qui, ainsi que le droit maritime, paroissent avoir été oubliés ou négligés par ceux qui ont traité du commerce. Enfin, on peut regarder le *Dictionnaire de la géographie commerciale* comme un des ouvrages le plus utiles, & qui en annonçant un grand amour du travail, beaucoup de connoissances & de talens dans leurs auteurs, doivent les recommander à l'estime de leurs concitoyens & à l'attention particulière du gouvernement.

## Bourse du 8 prairial.

Rente provisoire, 14 fr. 88 c. — Tiers consol., 25 fr. 57 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 1 fr. 51 c. — Bons d'arrérage, 80 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 86 fr. 75 c. — Syndicat, 62 fr. 00 c. Coupures, 65 fr. 00 cent.

*Déportation et naufrage de J. J. Aimé, ex-législateur*, avec quelques observations sur la Guyane française & sur les nègres, suivis d'un tableau par ordre alphabétique des noms, prénoms, âges, qualités, domiciles, morts, ou évasions des déportés & de ceux restés à Cayenne lors de son départ de cette colonie ; un vol. in-8<sup>o</sup>, de 300 pages. Prix, 5 fr. broché, & 4 fr. franc de port, par la poste, A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n<sup>o</sup>. 16.